



MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER



Réunion du 13 mai 2024

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 13 mai 2024



Soyez les bienvenus !

MERCI

- de signer l'engagement de comportement civique si non-fait
- d'émarger la feuille de présence

S'il s'agit de votre première participation, merci de vous présenter et d'ajouter votre email et téléphone à la feuille de présence

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 13 mai 2024

Pour aider Cynthia (DDCT) dans sa prise de notes, cette réunion sera enregistrée dans un premier temps. Les enregistrements seront détruits immédiatement après la rédaction du compte-rendu.

À voter par le conseil : Vote Contre ? Qui s'abstient ? Pour ?



Ordre du Jour du 13 mai 2024

1. Intervention de Boris Jamet-Fournier, élu référent.
2. Retour sur l'inauguration des panneaux historiques au Jardin Anne Frank
3. Suivi des projets des années précédentes
4. Budget Fonctionnement 2024 : appels à projets
5. Budget d'investissement 2024 : vote d'abandon et appels à projets

6. Intervention des Commissions :
 - Cadre Urbain et Végétalisation
 - Vide-Greniers
 - Terrasses
 - Propreté
 - Mobilité
 - Écoles/Handicap/Familles
 - Solidarité
 - Sécurité
7. Questions, demandes et annonces diverses
8. Fin de réunion à 20h30'-21h00'

1 Intervention de Boris Jamet-Fournier, élu référent

Réunion du 13 mai 2024

Nos questions à la Mairie et les réponses :

1. Révision de la Charte des CQ : Le Maire de Paris centre souhaite rencontrer les coprésidents des CQ courant mai. La réunion est en cours de montage : une date a-t-elle été fixée ?
2. Mise en place un outil de suivi des questions-réponses, des signalements et DMR adressés à la Mairie de Paris Centre : est-il possible de proposer une réunion d'information pour présenter le futur document de suivi aux membres du Conseil et d'en expliquer son utilisation ?
3. Est-ce que le dispositif de sécurité mise en place pendant les Jeux olympiques seront le même pendant les para-Olympiques ?
4. Quel est le devenir du kiosque au 48 rue des Francs bourgeois ? Est-il possible de l'ouvrir pour une occupation temporaire ?
5. Suppression de l'arrêt -avec abri- des bus 69-76-96 de « Église Saint Gervais », situé rue François Miron, aux pieds du marché place Baudoyer : est-il possible d'installer un arrêt intermédiaire dans le secteur du 24 rue du Pont Louis-Philippe ?

6. Réaménagement du square/la place Renée Vivien : à quelle date une réunion publique a-t-elle été prévue pour présenter l'esquisse du projet. N'avait-il été prévu d'impliquer le Conseil de quartier sur le suivi de ce projet?

7. Report de question posée en mars qui n'a pas eu de réponse : suite à la réponse apportée, lors du Conseil de quartier du 11 décembre 2023, sur la question de l'intensification des survols d'avions civils au-dessus de Paris. La coprésidente signale que les survols ont lieu aussi bien la nuit, que le jour. Elle rapporte que contrairement à l'aéroport d'Orly, l'aéroport de Roissy n'est pas soumis à un couvre-feu nocturne. Les survols devraient concerner uniquement l'aéroport de Roissy. Elle informe que le trafic de nuit à Roissy est limité aux vols de fret entre 00h30 et 5 heures du matin, et le transport de passagers n'est pas autorisé entre 23 heures et 5 heures du matin. Elle pose les questions suivantes : Qu'en est-il réellement ? Quel aéroport reste concerné par cette dérogation et à quand la fin du survol de Paris, dans le respect de l'arrêté du 20 janvier 1948 ?

Nouvelles questions posées lors de la séance, à la Mairie de Paris Centre :

8. Le Conseil de quartier aimerait inviter le nouvel architecte des ABF, dans le but d'expliquer leurs fonctions respectives, leurs responsabilités et actions : la Mairie de Paris Centre peut-elle organiser cette mise en relation ?

9. Le Conseil de quartier demande des feux de protection pour les piétons lieux cités au carrefour rue Rambuteau/ rue du Temple et au carrefour Vieille du Temple et Roi de Sicile ?

10. Les deux arbres abattus rue Rambuteau, au croisement avec rue des Archives, seront-ils remplacés ?

Nouvelles questions pour la Mairie de Paris Centre



À voter !

Signalements



1. Le collectif Bourg Tibourg souhaite faire part de son inquiétude concernant la sécurité durant la période des JO&OP, notamment au regard des poubelles, containers à verres etc. Qu'est-il prévu ? Nous souhaitons que le règlement soit strictement appliqué .

Dorine Bregman est déjà intervenue en ce sens plusieurs fois. Malgré cela, on note un non- respect des horaires de certaines copropriétés, ce qui peut entraîner un danger public : ex. les poubelles laissées sur les trottoirs ; les poubelles des commerçants fermés qui restent en place +de 24H....

Poubelles=Danger.

2. À noter : le bar des Blancs Manteaux, en face de la halle, exploite toujours sa terrasse sans autorisation, que pouvons-nous faire pour aider la mairie ?? Plusieurs signalements sur DMR n'ont pas aboutis !

2 L'inauguration des panneaux historiques, au Jardin Anne Frank

Réunion du 13 mai 2024

Inauguration des panneau Historiques dans le jardin Anne FRANK

Samedi 4 mai 2024

Les panneaux des
15 ans ont été
pérennisés par un
support en Alu-
dibond, installés et
fixés dans le jardin.

Nous en avons
profité pour montrer
les actions du CQ
MA.... Et de passer un
moment agréable,
en présence de
quelques élus de
Paris Centre.



Hôtel Ferlet
21, rue Michel-le-Comte



Il a été construit en 1706-1708 pour Nicolas Ferlet, trésorier des Cent-Suisses de la garde du Roi, par le maître maçon Roch Brière, sur les dessins de l'architecte Jacques Mazière.

En 1719, l'hôtel passé à la famille Le Leu, qui devait le conserver tout au long du XVIII^e siècle. Il est loué en 1786-1787 par l'architecte et géomètre Verniquet, auteur d'un grand plan de Paris, levé de 1774 à 1791, chef-d'œuvre du genre.

L'hôtel offre une belle façade en pierre de taille sur la rue, ravalée en 1992.



Source: Alexandre Gaby, spécialiste az/Paris Centre

CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES



Inauguration de nos panneaux d'information au Jardin Anne-Frank!



*Vous avez des idées
pour votre quartier ?
Venez nous voir !*



Des visites guidées seront
proposées tout au long de cet
après-midi avec un goûter.

Samedi 4 mai 2024 de 15h à 18h

LE CONSEIL DE QUARTIER **MARAIS-ARCHIVES**
vous invite à inaugurer ses panneaux et échanger
sur nos activités et actions pour notre quartier



Suivez nos actualités
Marais-Archives.conseil-de-quartier.fr
@CQMaraArchives

Rendez-vous Jardin Anne-Frank
14, impasse Berthaud (Paris Centre 75003)
Métro Rambuteau



Conseil de Quartier Marais-Archives

En résumé, l'événement Anne FRANK a permis :

- De présenter, en détail, les 12 panneaux, créés par des Conseillers :
 - Jacky M. et Jacques M. pour les Hôtels particuliers
 - Éliane R.M. pour Anne Frank
 - François R. pour EPA et Abbaye Sainte Avoye
 - Monsieur P. Salmona pour le majH
 - Frédéric pour 1001 Feuilles
- La publicité des Commissions du CQ MA, qui ont présenté leurs actions
- Une écoute attentive de nos élus, lors d'une réunion informelle

3 Suivi des projets des années précédentes

Réunion du 13 mai 2024

1. **Panneau d'artiste - Bye Bye Hippocrate** : si toujours pas d'avancement d'accord avec la copropriété initiale, la Mairie peut-elle s'adresser à la RATP pour installer ce panneau comme signalétique de la nouvelle station du métro TEMPLE (ligne 1) ? = **Nouvelle question à voter !**

2. **Estampilles et clous** :

Les services techniques de la Mairie de Paris Centre n'est pas favorable à l'implantation de clous dans l'espace public (au sol) pour identifier les initiatives du Conseil de quartier : pourquoi ? Ces clous n'existent-ils déjà ?

La coordination étudie la faisabilité des estampilles de petite taille (en métal, bronze ou en laiton) qui puissent être collées sur les réalisations des Conseils de quartiers.

Point sur les devis pour les estampilles, servant à marquer les réalisations du conseil de quartier. En attente de :

- Un devis pour le moule de l'estampille pour savoir l'attribution à quel budget l'attribuer : Investissement/Fonctionnement ?!
- Un nouveau fournisseur autorisé par la ville : les fournisseurs actuels ne proposent pas d'estampilles de petite taille... Nous souhaitons trouver un artisan sur le territoire de Paris Centre.

3. **Enceinte Philippe Auguste (tracés)** :

Le coprésident a présenté le projet en début d'année auprès du comité historiens de la Ville de Paris. La coordination est en attente de l'avis de ce comité qui a été relancé.

4. **Abreuvoir** :

L'artiste doit reposer une nouvelle mise au point technique du modèle existant installé à côté du potager de la Lune. Une visite sur site avec les différents acteurs (DEVE, Agence Urbaine Ecologique, la coprésidence des Conseils de quartier Marais Archives et Seine) avait été organisée fin octobre 2023.

4 Budget de Fonctionnement 2024

Réunion du 13 mai 2024

Budget de Fonctionnement



Voté !

- Le Vide-greniers du Marais : quelle date ?
 - Samedi 28 septembre 2024 ? Voté par le CQ MP
 - Quels animateurs/animatrices ?
NB : difficile d'être exposant simultanément !
- La Dictée Historique :
 - Quelle date : 25 janvier 2025 ou 1 février 2025 pour réserver la salle des fêtes.
 - Quels animateurs/animatrices ?
- Les Centres d'Été avec le Pôle Simon Le Franc
- Un livret illustré type 'boite à outils du riverain', qui explique le rôle et les actions du conseil de quartier, informe les riverains sur certains problèmes remontés et donne les sources d'information, les outils et les sites de signalement. A élaborer avec Marais Vosges ?
- Dans le cadre du World Clean Up Day, une journée pour la Propreté, le vendredi 20 septembre 2024, à organiser avec la Régie de Quartier ?! A reporter à la semaine suivante en cas de Vide-Greniers le samedi 21 ? Quels animateurs/animatrices ? En attente d'informations des CQ HBM et SAM.

Propositions récurrentes votées et/ou à voter pour le Budget Fonctionnement 2024 : 3306 €

Budget de fonctionnement 2024	Montant Voté	Dépenses 2024
Communication	150,00 €	
Boissons (jus naturels artisanaux Tchoudeliss)	336,00 €	
Eaux	21,00 €	
Grignotages	90,00 €	
Pot de fin d'année 2024	400,00 €	
Evénement Jardin Anne FRANK	300,00 €	
Dossards CQ Paris Centre	100,00 €	
Vide Grenier du Marais	350,00 €	
Contribution à la journée de l'handicap	300,00 €	
Dictée Historique	380,00 €	
Centres d'Été au Pôle Simon Le Franc	300,00 €	
Livret sur les actions du Conseil de Quartier	580,00 €	prix indicatif à valider: 90 ex = 290€ !?!?
Feutres semi-permanents pour les ardoises des jardins partagés	33,00 €	
Budget alloué 3306 €	À ce jour 3340,00 €	

5 Budget d'INVESTISSEMENT 2024

Réunion du 13 mai 2024

Abandon de projets et récupération du budget

1. Mur peint : L'équipe d'animation du Conseil de Quartier Marais Archives n'a pas validé le mur proposé par les services pour réaliser un mur peint.

En effet, initialement cette fresque avait été votée par le conseil sur son budget d'investissement 2021, pour le mur aveugle du 20 rue des 4Fils, devant les galeries d'art du 18 : un mur aveugle, trop souvent tagé et aujourd'hui totalement recouvert par les graffitis de Ludovic DJERADI, très actif dans le quartier...

Le mur proposé par les services de la Mairie, situé au 15 rue de Plâtre, à contre-sens de la circulation et au-dessus d'une porte d'accès à une laverie, ne nous a pas convaincu pour un tel investissement.

Nous réfléchissons à de meilleures finalités pour consacrer ce budget important.

2. Jardinières Cavalières : n'ayant pu avancer avec les écoles pour l'installation de ces jardinières cavalières, nous faisons appel à vos propositions pour les remplacer ou pour une utilisation différente.

Budget Investissement 2024 : 8364 € ou 8264 € !?

À voter

Appel à projets

Budget d'Investissement 2024	Montant Voté	Dépenses 2024
Rallonge pour le moule pour les estampilles	500,00 €	
Rallonge sur le Budget des Abreuvoirs		
Enceinte Philippe Auguste		
Panonceaux en ardoise avec supports pour nos deux jardins partagés	165,00 €	
Feutres semi-permanents adaptés pour indiquer les espèces, 3 feutres par jardin	33,00 €	
<p>Demande de mutualisation, concernant l'achat d'un tuba que le Conservatoire W.A. Mozart nous demande de financer, celui-ci étant destiné aux élèves de familles défavorisées. Coût total : 6 480,00 €</p>		
Budget alloué 8364 €	À ce jour	698,00 €

Panonceaux en ardoise + tiges + feutre spécifique

A votre intention, quelques photos, le jardin se réveille et la lumière était magnifique.
Nous ferons mieux avec des stylos bien adaptés au support... les ardoises et les pics se mêlent joliment à la végétation. Si vous souhaitez passer au jardin des Blancs Manteaux, bienvenue à vous, nous y sommes de façon certaine le samedi entre 11h et 13h.



6 Intervention des Groupes de Travail et des Commissions

Réunion du 13 mai 2024



1. Commission Cadre Urbain et Végétalisation

La protection du paysage des rues et l'application du PSMV : les devantures

L'ABF demande d'effectuer un signalement auprès de la **direction de l'urbanisme** :

<https://www.paris.fr/pages/demarches-2094> (paragraphe : signaler des travaux en cours sans autorisation).

Pour le **règlement du PSMV** :

<https://cdn.paris.fr/paris/2020/02/26/231c8fcc289ecfb8462074c893c2eb71.pdf>



Motion voté par le Conseil de Quartier :

L'attention des Conseillers de Quartier a été récemment attiré par la rénovation de la pizzeria Le Pink Flamingo, au 105 rue Vieille du Temple, avec transformation profonde de sa devanture et de sa destination.

Se situant juste en face du Jardin Leonor FINI (alias jardin Picasso), cette nouvelle devanture ne semble absolument pas correspondre aux règlement du PSMV et dénature totalement le caractère de la rue Vieille du Temple.

L'effet général – après travaux – de ce commerce tranche particulièrement mal avec l'environnement du quartier du Marais – Quartier Classé et (théoriquement préservé).

Rappelons que nous sommes dans un "Secteur Sauvegardé" qui obéit à des règles d'urbanisme (Article L 313-1 du Code de l'Urbanisme, ancienne rédaction). Nous sommes ici face à un véritable scandale visuel et esthétique.

En conséquence, de telles réalisations sont aussi inconvenantes que mal venues, car totalement contraires à l'objectif de la loi Malraux (1962), qui souhaitait par la création des secteurs sauvegardés, développer la protection et la rénovation du patrimoine immobilier français.

Paris Centre étant très sollicité par son attractivité touristique et commerciale, nous sommes très inquiets, face à la perte de caractère et de charme historique de notre quartier.

Dans ce contexte, Le Conseil de Quartier Marais Archives appelle les autorités municipales de Paris-Centre et de la Mairie Centrale à faire preuve de vigilance afin, à l'avenir, de ne pas laisser se développer de tels projets.

En effet, le caractère patrimonial de notre quartier, même s'il a subi de nombreuses attaques, doit absolument être préservé. Nous souhaitons, dans ce domaine, une réactivité totale des autorités municipales.



Atelier de réflexion sur l'avenir des **ARCHES CITOYENNES** le **21 mai de 18h15' à 20h30'**

Rendez-vous au **3 place de l'Hôtel de Ville**, directement dans la cour des Arches Citoyennes. Pour rappel, voici le déroulé :

- Visite du site (plénière) : 30 minutes.
- Présentation du projet pérenne (plénière) : 15 minutes.
- Temps en petits groupes autour des tables pour répondre à la question suivante : **Comment le futur bâtiment réhabilité des Arches Citoyennes peut-il faire destination pour les habitant-es de Paris Centre ?** : 40 minutes.
- Partage des réponses de chaque table (plénière) : 15 minutes.

Une inscription est conseillée, cela nous permet de mieux organiser cette rencontre.

Voici le lien : <https://vvdesign.typeform.com/to/agJPSH9x>. Si vous avez des difficultés à vous inscrire par internet, il est possible de nous laisser un mail (anaelle@vraimentvraiment.com) à cette adresse avec nom, prénom, numéro de téléphone et idéalement le conseil de quartier dont vous faites partie.

Anaëlle Berthois du bureau **VRAIMENT VRAIMENT** - Design d'Intérêt Général
06 01 20 12 31 – www.vraimentvraiment.com – www.autrementautrement.com



LES ARCHES CITOYENNES est un tiers-lieu à vocation sociale implanté au cœur de Paris dans l'ancien siège de l'AP-HP (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris). Depuis **février 2023** et jusqu'à l'été 2024, les **30 000 m²** des bâtiments **Victoria** et **Saint-Martin** sont investis par des artistes, artisans, associations et structures de l'Économie Sociale et Solidaire issus de toute l'Île-de-France pour faire vivre le lieu et inventer de nouveaux usages, préfigurant l'installation des « [Hospitalités Citoyennes](#) » à l'horizon 2027. Un accueil du public et une ouverture sur la ville en rez-de-chaussée

Porté par Plateau Urbain en partenariat avec Vraiment Vraiment, le projet des ARCHES CITOYENNES s'articule autour des valeurs de **solidarités**, de **proximité** et de **soin**. Près de 450 structures travaillent sur place et participent à la vie quotidienne du lieu à travers des *collaborations* et une **programmation événementielle** en interne qui se décline en externe pour les espaces accessibles au public.



Commission Inter-CQ Cadre Urbain et Végétalisation

Le comptage des arbres blessés par les agressions urbaines continue !

Nous sommes dans l'attente de vos relevés !

Pour rappel, d'après les informations que nous avons, le coût d'un nouvel arbre planté à Paris se situe entre 5000 et 6000 EUR !



Pour rappel nos dépôts au Budget Participatif :

Nous avons envoyé plusieurs contributions auprès des services afin de promouvoir notre projet de végétalisation autour des Archives Nationales, une proposition qui date de 2021 :

- 🗳 Biodiversité : envoi d'un dossier complet à la DEVE pour l'Extension de la Trame Verte, par un Écrin de verdure autour des Archives Nationales.
- 🗳 Budget Participatif : deux projets ont été rajoutés :
 - 🌳 Ecrin pour les Archives Nationales dans le Haut Marais : lien pour soutenir ce projet :
<https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=J&idee=1126&depose=true>
 - 🌳 Une fontaine à boire historique pour la place Renée Vivien : lien pour soutenir ce projet :
<https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=J&idee=636>

Rappel : il faut d'abord s'inscrire sur le site <https://www.decider.paris.fr>



2. Groupe de Travail VIDE-GRENIERS

Le vide-grenier est le rendez-vous annuel des riverains, qui se déroulera le 28 septembre 2024 et permet de vendre vos affaires, de faire des rencontres, de découvrir son voisinage, de s'amuser, de passer un bon moment en famille, entre amis... C'est avant tout ludique et sympathique.

Chaque année, nous organisons des permanences durant le mois d'août et début septembre afin de pouvoir s'inscrire. L'emplacement comporte un rectangle de 2mx1 m et chacun doit apporter sa table, portants... L'évènement se déroule de 9h à 18h, les participants viennent dès 8h et peuvent chercher leur stand, tracé au préalable à la craie par l'équipe de bénévoles la semaine précédente. Nous envoyons par mail le numéro d'emplacement. Nous pouvons accepter 120 Stands entre la rue de la Perle et la rue des 4 fils.

Pour chaque inscription, il est demandé de fournir une photocopie de sa carte d'identité, une photocopie d'un justificatif de domicile et un chèque avec un montant qui se situe entre 12 et 15 euros. Toutes ces informations vous pouvez les retrouver sur les affiches qui seront visibles dès le mois d'août aux alentours de la mairie, sur des flyers distribués dans la rue ou disponibles à la Maison des Associations.

La bonne visibilité du VG est assurée sur les blogs des brocantes, sur les panneaux d'affichages, sur Facebook, chez les commerçants...

Le Vide Greniers dans les rues des 4 fils, la Perle et place Thorigny

Prévu le 28 septembre 2024

Maximum 130 stands de
2m x 1m

Tarif inscription : 12 ou 15 € ?

Bénéficiaire : à déterminer

Le vide-grenier commencera à
9h et se termine à 18h

Les exposants peuvent
installer leur stand dès 8h30'
et le démonter jusqu'à 19h

Première reunion prevue le :
• 15/05 à partir de 17h



3. Commission Terrasses

Modifications du RET à Paris

Ouverture des terrasses estivales jusqu'à minuit du 1er juillet au 8 septembre 2024

Pendant la durée des Jeux olympiques et paralympiques, les horaires d'ouverture des terrasses estivales autorisées ont été prolongés jusqu'à minuit !

En février dernier, le CQ-MA avait écrit une lettre ouverte aux élus pour interdire telle disposition (cf. document joint) et pour exiger des équipes de contrôle spécifiques.

Aucun conseil de quartier n'ayant obtenu gain de cause, le Conseil de quartier HBM a voté un moratoire concernant cette disposition, demandant qu'au delà la période de JO (c.à.d. du 1er avril au 30 juin puis du 9 septembre au 31 octobre), les terrasses estivales ne soient ouvertes jusqu'à 22h maximum.

Nous vous proposons de soutenir cette demande et de voter le moratoire.

Rappel de la lettre ouverte et demandes des habitants, concernant l'extension des horaires des terrasses estivales pendant les JO & JOP, voté par les conseillers du CQ-MA :

1) Nous nous opposons à l'extension des terrasses estivales jusqu'à minuit pendant les JO et toute autre période. Explication :

- Nous considérons que l'horaire officielle de 22H n'est pas suffisamment respecté, contrôlé et sanctionné .
- Les bistroitiers s'autorisent déjà l'utilisation de terrasses estivales sans autorisation et les verbalisations restent sans effet.
- Pendant la période des JO-JOP, les habitants de Paris Centre sont déjà sollicités pour télé-travailler. Ils seront de ce fait confinés. Il n'est donc pas admissible qu'en plus ils ne puissent pas dormir pendant 62 jours .
- Nous avons par le passé accueilli de grands événements qui n'ont pas nécessité de tels dispositifs !!! Cela n'a pas aucunement empêché l'esprit « festif » de ces événements

2) Demande d'une patrouille spécifique pour les terrasses estivales pendant la période des JO, afin d'améliorer notre sécurité et notre tranquillité, afin de nous préserver un temps de repos minimum.

3) Tout dispositif exceptionnel doit être contrôlé, précisé et délimité dans le temps (avec dates explicites), pour éviter, à tout prix, que les dérogations liées aux JO-JOP ne deviennent pérennes !!!

MORATOIRE SUR L'EXTENSION HORAIRE DES TERRASSES ESTIVALES APRÈS 22H00

UNE URGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE COMPTE TENU :

1.Des risques pour la santé publique (maladies cardio-vasculaires...) engendrés par l'extension des heures d'ouverture des terrasses estivales, en violation des dispositions de la loi visant à protéger les habitants contre les nuisances sonores et les troubles de voisinage

** Loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, modifiée par la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), qui vise à protéger les individus contre les nuisances sonores*

** Directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2002 concernant l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement ;*

2.Des dangers pour la santé publique résultant de la consommation excessive d'alcool associée à l'extension des heures d'ouverture des terrasses estivales, en contradiction avec les arrêtés préfectoraux réglementant la consommation d'alcool sur la voie publique et en contradiction avec les initiatives européennes

** Loi Évin de 1991 réglemente la publicité sur les boissons alcoolisées ;*

** Recommandation du Conseil de l'Union européenne du 5 juin 2001 sur la consommation nocive d'alcool et les jeunes*

** Programme d'action européen sur les drogues (2017-2020) comprenant des actions visant à réduire les méfaits liés à la consommation d'alcool ;*

Suite du MORATOIRE SUR L'EXTENSION HORAIRE DES TERRASSES ESTIVALES APRÈS 22H00

3. Des risques accrus de harcèlement de rue et d'atteintes à la sécurité des citoyens liés aux regroupements non surveillés engendrés par l'extension des heures d'ouverture des terrasses estivales ;
* Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales relatives aux droits, au soutien et à la protection des victimes de la criminalité, et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil
4. Du droit fondamental des résidents à un logement aéré et sain, compromis par l'obligation de vivre cloîtrés, fenêtres fermées, en raison des niveaux élevés de bruits extérieurs véhiculés par les terrasses estivales

Le conseil de Quartier Marais-Archives soutient la demande du BUREAU DU CONSEIL DE QUARTIER HALLES BEAUBOURG MONTORGUEIL, qui appelle à l'instauration immédiate d'un moratoire sur l'extension des heures d'ouverture des terrasses estivales après 22h, en conformité avec les dispositions légales nationales et les réglementations européennes. Cette mesure vise à préserver la santé, la tranquillité et la sécurité des habitants de Paris

Nous demandons aux autorités compétentes de prendre des mesures adéquates pour statuer sur cette question de santé publique en interdisant l'ouverture après 22h des terrasses estivales et ainsi protéger le bien-être de nos concitoyens, en respectant les normes et les directives en vigueur.

À voter

Nuisances Sonores : un défi européen pour l'association Droit au Sommeil

COLLECTIF POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES QUI PROTÈGENT VRAIMENT LE SOMMEIL, ET LA SANTÉ DES PARISIENS

Élections européennes Cartographe le bruit récréatif des villes européennes

Ces dernières années, nous constatons que de plus en plus de centres urbains à travers l'Europe sont touchés par le bruit « récréatif » : multiplication des terrasses de bars et restaurants sur l'espace public, consommation d'alcool ou attroupements sur la voie publique de manière répétée qui augmentent le bruit nocturne, perturbent le sommeil des habitants, nombreux en zone urbaine dense. Ces situations sont des repoussoirs pour les familles, certains habitants touchés fuient.

- Pour agir contre une pollution, il faut la mesurer, pour sensibiliser le public, engager les pouvoirs publics à prendre des actions, suivre l'évolution des situations, corriger les actions pour plus d'efficacité.
- C'est ce que l'Union Européenne a mis en place de longue date concernant la pollution de l'air, et aussi concernant la pollution sonore (directive 2002/49/EC portant sur la pollution sonore générée par le trafic routier, aérien, ferroviaire et le bruit d'origine industrielle). Environ 500 agglomérations européennes remontent les données de bruit.
- **Il y a cependant un grand absent dans cette directive : le bruit dit « récréatif »**, qui fait de plus en plus de dégâts dans les centres urbains de nombreux pays européens. Or on sait que la mesure et modélisation du bruit récréatif à grande échelle est possible grâce aux travaux de Bruitparif par exemple.

Pour que nos villes ne deviennent pas des parcs d'attractions étouffés par l'hypertourisme et les comportements bruyants sous les fenêtres des gens, pour que nos villes conservent leurs âmes et leurs habitants, nous demandons aux listes candidates de se positionner sur la proposition suivante :

Notre proposition pour l'Europe

Compléter la directive relative à pollution sonore en intégrant le bruit « récréatif » pour sensibiliser et engager les états membres à agir pour préserver les populations subissant ces nuisances de plus en plus nombreuses dans les centres urbains

Les réponses des listes candidates pour la France seront publiées sur notre site droitausemmeil.fr. Les associations et collectifs en France et ailleurs qui soutiennent la proposition sont invités à se faire connaître (contact@droitausemmeil.fr ou @droitparis sur X), à diffuser l'idée sur leurs réseaux et ceux qui le souhaitent pourront être mentionnés sur notre site droitausemmeil.fr.

Références : actuellement, environ 500 agglomérations remontent les données de bruit routier, aérien, ferroviaire d'origine industrielle : France : 75, UK : 74, Allemagne : 71, Espagne : 61, Italie : 40, Suisse : 13, Grèce : 8, Belgique : 6, Portugal : 6, etc.

Source : <https://www.eea.europa.eu/en/datahub/datahubitem/view/c952f200-8471-42c9-b74c-b7eb0025930b> Voir aussi : <https://noise.eea.europa.eu>, <https://www.bruitparif.fr/pages/En-tete/300-Publications/680-Articles-scientifiques/2022-HBM.pdf>

20 ACTU GRAND PARIS

Le Parisien Dimanche
Dimanche 12 mai 2024 • 11' 34' 19" 1/2

Excédés par les nuisances sonores, ces habitants mesurent le bruit

Sommeil. De plus en plus de Parisiens révoltés s'organisent pour prouver l'enfer qu'ils subissent, notamment la nuit. Ils utilisent une application d'évaluation et comptent demander aux élus d'agir.

Quand les riverains mesurent le bruit autour de chez eux

En décibels ?
 ● Moins de 55 ● De 55 à 60 ● De 60 à 70
 ● De 70 à 80 ● De 80 à 90 ● De 90 à 100 ● Plus de 100



* Un point apparaît à l'échelle de moins de 10 mètres à la nuit tombée.
 Source : application BruitCapteur - Le Parisien / Bruitparif



Elio Julien
et Victor Alexandre

Le mardi soir, un peu moins de quatre heures de beau jour, des milliers de Parisiens commencent à se promener dans les rues de Paris. Ils mesurent le bruit récréatif, qui

IL EST PLUS DE 21 heures ce

de plus en plus de riverains mesurent eux-mêmes l'intensité de bruit pour prouver les excès de bruit récréatif. Ils mesurent les nuisances sonores de plus en plus de quartiers, en expliquant que les gens sont en danger. Avec ces mesures, ils comptent demander aux élus d'agir.

https://x.com/leparisien_75/status/1789596691504504880?s=46

4. Commission Propreté

Rappel
Poubelles = Danger !

Quid des Trilibs : comment seront-ils gérés pendant les JO ?

Les retours des expériences négatives dans les quartiers qui sont déjà pourvus de Trilibs et les immondices qui en résultent, avaient amené le CQ-MA à exiger de surseoir à leur déploiement dans le Marais, dans l'attente que des solutions réellement satisfaisantes soient trouvées !



5. Commission Mobilité et Circulation

Enquête Publique sur la future ZTL

Mardi, 30 avril, une réunion publique fut organisée dans la mairie de Paris-Centre pour débattre du [projet de « Zone à trafic limité »](#) (ZTL). Ce dispositif, qui vise à éliminer le trafic de transit dans le centre de la capitale, devrait être institué à l'automne 2024 par un arrêté commun à la maire de Paris et au préfet de police. **Aujourd'hui fut le dernier jour de dépôt pour les contributions.**





Mobilité et Circulation : INFOS JO & JOP

Comment obtenir le QR code pour les jeux olympiques ?

Comment l'obtenir ? Il faut se connecter sur la plateforme [pass-jeux.gouv](https://www.info.gouv.fr/actualite/jo-ouverture-de-la-plateforme-pour-demander-le-qr-code), déjà accessible en ligne : <https://www.info.gouv.fr/actualite/jo-ouverture-de-la-plateforme-pour-demander-le-qr-code>

Une photo et une pièce d'identité sont notamment demandées, tout comme des justificatifs (de domicile, attestation employeur) pour prouver la raison de sa venue dans la zone Silt.

La Circulation pendant le JO & JOP :

<https://anticiperlesjeux.gouv.fr/carte-interactive-impacts-deplacements-ile-france>

La Cérémonie d'ouverture des JO - quels impacts à prévoir sur vos déplacements dans Paris :

<https://anticiperlesjeux.gouv.fr/actualites/ceremonie-douverture-jo-quels-impacts-prevoir-vos-deplacements-paris>

La carte interactive des impacts sur les déplacements en Île-de-France

<https://anticiperlesjeux.gouv.fr/carte-interactive-impacts-deplacements-ile-france>

Les ponts impactés :

A partir du 8 juillet, la phase de montage des installations sur les quais (notamment les estrades accueillants les spectateurs) entrainera la fermeture progressive des ponts.

Les ponts accessibles

Pour conserver le passage entre rive gauche et rive droite, certains ponts restent traversants pendant toute la période d'activation des périmètres de sécurité.

- le pont des Invalides
- la passerelle Sédar-Senghor
- le pont Notre-Dame
- le pont de Sully
- tous les ponts en amont du pont d'Austerlitz et en aval du pont de Bir Hakeim

Le 26 juillet, ces ponts seront également fermés :

- à partir de 13h pour les véhicules motorisés
- à partir de 19h pour les piétons

La fermeture progressive et partielle des ponts

Les ponts fermés

- le pont du Carrousel : à partir du 8 juillet
- le pont d'Iéna : du 12 au 16 juillet et à partir du 22 juillet
- le pont Royal : entre le 16 et le 18 juillet, puis réouverture partielle
- du 18 au 26 juillet :
 - le pont Alexandre 3
 - le pont de la Concorde
 - la passerelle Debilly
 - le pont des Arts
 - le pont Neuf
 - le pont au Change
 - le pont d'Arcole
 - le pont Saint-Louis
 - le pont de la Tournelle
 - le pont d'Austerlitz

- le pont de l'Alma : les 25 et 26 juillet

Les ponts partiellement fermés

- le pont d'Iéna du 12 au 16 juillet, puis à partir du 22 juillet
- le pont de l'Alma entre le 15 et 24 juillet

5. Commission Écoles, Handicap et Familles

Les 50 ans de l'école Saint-Merri Renard 1974-2024 et le Vernissage de l'Exposition Doisneau

Les festivités pour les 50 ans de l'école commencent avec une exposition des photographies prises par Robert Doisneau de l'école à l'époque,

"Doisneau à l'école Saint-Merri Renard"

Vous êtes chaleureusement [invité.es](#) au vernissage de l'exposition **le 16 mai à 17h30 sur le parvis Célestin et Élise Freinet 75004 Paris**, en présence d'Ariel Weil, Maire de Paris Centre et de sa première adjointe, Mme Karine Barbagli

Cette exposition est proposée par la Commission Culturelle de l'école en partenariat avec la Mairie Paris Centre et avec l'aimable autorisation de l'Atelier Robert Doisneau



**DOISNEAU À
L'ÉCOLE
SAINT-MERRI
RENARD**

EXPOSITION PROPOSÉE PAR LA
COMMISSION CULTURELLE DE
L'ÉCOLE EN PARTENARIAT AVEC LA
MAIRIE PARIS CENTRE ET AVEC
L'AIMABLE AUTORISATION DE
L'ATELIER ROBERT DOISNEAU

PARVIS ÉLISE ET
CÉLESTIN FREINET
PARIS 75004

La Commission Culturelle
vous invite au

Vernissage

**Judi 16 mai 2024
à 17h30**

En présence d'Ariel Weil, Maire de Paris Centre
et de sa première adjointe, Mme Karine Barbagli



Le Budget participatif Handicap dépôt jusqu'au 17 mai 2024



déposez vos projets jusqu'au

17 mai 2024

<https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/budget-participatif-handicap-deposez-vos-projets-jusquau-17-mai-2024>

À qui s'adresse le Budget participatif handicap ?

Le Budget participatif handicap est ouvert à toutes les **collectivités et associations franciliennes** qui souhaitent soumettre un projet dédié aux personnes en situation de handicap.

Quels sont les projets concernés ?

Les projets proposés devront relever de l'investissement. Les montants attribués iront de 1 000 à 10 000 euros. Ils devront s'inscrire dans l'une des **7 thématiques suivantes** :

- **La culture** : déploiement de boucles magnétiques, achat de décors, de costumes...
- **Le sport** : achat de matériel favorisant la pratique sportive des personnes en situation de handicap...
- **La sécurité des personnes** : dispositifs anti-fugue, antichute, matériel pour sécuriser l'assise des personnes polyhandicapés, adaptation des sols...
- **La santé, le bien-être, la lutte contre l'isolement** : achat de casques de réalité virtuelle, de tablettes pour Communication arts alternative augmentée...
- **L'enseignement et la pédagogie** : achat de tablettes, de matériel spécifique...
- **La formation et l'emploi** : logiciels de formation à l'informatique, adaptation de l'environnement de travail, aide au développement d'application de baby-sitting à destination d'enfants à besoins spécifiques...
- **La citoyenneté** : matériel adapté au vote, aménagement spécifique d'espaces publics...

APPEL DU 18 MAI 2024 : PARIS EST-ELLE UNE VILLE INCLUSIVE ET ACCESSIBLE POUR TOUS ?

Conseil de Quartier
Halles Beaubourg Montorgueil



LE 18 MAI, PARLONS D'ACCESSIBILITÉ !
JOURNÉE MONDIALE DE L'ACCESSIBILITÉ (GAAD)

APPEL DU 18 MAI 2024 : PARIS EST-ELLE UNE VILLE INCLUSIVE ET ACCESSIBLE POUR TOUS ?

PARIS EST-ELLE ACCESSIBLE ?



A l'occasion de la Journée mondiale de l'accessibilité, le Conseil de quartier Halles Beaubourg Montorgueil invite les habitants à évaluer l'accessibilité des trottoirs et des espaces publics dans toute la ville.

ORGANISER DES DÉAMBULATIONS, PHOTOGRAPHER ET DIFFUSER

Que vous soyez un conseil de quartier, un groupe de résidents engagés ou simplement un citoyen, le 18 mai 2024, organisez une déambulation dans vos rues avec des caddies, des poussettes, des fauteuils roulants ou simplement en marchant aux côtés de vos voisins. Photographiez les obstacles et les défis auxquels sont confrontés les personnes au quotidien, et diffusez les photos sur les réseaux sociaux avec les balises : #paris #accessibilite #gaad

HALLES BEAUBOURG MONTORGUEIL

Pour le secteur Halles Beaubourg Montorgueil :

- Rdv samedi 18 mai 2024 à 17h, à l'angle rue Montmartre / rue d'Aboukir
- avec votre caddie, votre poussette, accompagné de votre voisin ou d'un ami à mobilité réduite...
- Parcours de 30 mn maximum

OBJECTIF : photographier et partager les situations rendues compliquées pour les habitants (trottoirs encombrés, chaussées trouées...) pour encourager Paris à devenir une ville inclusive et accessible pour tous ! #paris #accessibilite #gaad

+ d'infos : Le 18 mai, parlons d'accessibilité ! : <https://handicap.gouv.fr/le-18-mai-parlons-daccessibilite>



Écoles et Familles : Conférence sur l'harcèlement et le cyberharcèlement : 23 mai 2024 à 18h30

Ariel Weil, Maire de Paris Centre, et Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris en charge des Droits de l'Enfant et de la Protection de l'Enfance, vous convient à une conférence sur le thème du harcèlement et du cyberharcèlement, le 23 mai 2024 à 18h30 en **Salle des Mariages de la Mairie de Paris Centre** (2 rue Eugène Spuller, 75003), en présence de Karine Barbagli, Première Adjointe chargée entre autre des familles, de la petite enfance et des affaires scolaires, et Shirley Wirdden, Adjointe chargée entre autre de la protection de l'enfance.

Trois intervenants spécialistes du harcèlement et du cyberharcèlement seront présents pour vous informer et vous donner des clés de compréhension sur ces sujets :

Sylvie Tordjman, pédopsychiatre et spécialiste du harcèlement à l'Aide Sociale à l'Enfance, Un représentant de e-Enfance, association de protection des enfants et de prévention des violences numériques (numéro 3018),
Cécile Lebrun, Provisseure, conseillère technique et référente académique harcèlement de l'Académie de Paris

La conférence sera suivie d'un temps de questions/réponses.

Nous vous remercions pour le relai de cette conférence auprès des parents de vos établissements respectifs et vous attendons nombreuses et nombreux,

Harcèlement et cyberharcèlement



Harcèlement : l'école en faute ?

https://www.francetvinfo.fr/societe/education/harcelement-a-l-ecole/video-harcelement-l-ecole-en-faute_4930217.html

Les professeurs responsables du harcèlement scolaire ? (Le + Envoyé Spécial) :

<https://m.youtube.com/watch?v=lyp8-e-3bqA>

Prix « Non au Harcèlement » année scolaire 2023-2024 :

<https://www.education.gouv.fr/prix-non-au-harcelement-12137>



Jeudi 23 mai à 18h30
Mairie de Paris Centre

Entrée libre sans inscription

En présence de :
- Ariel Weil, Maire de Paris Centre
- Dominique Versini, Adjointe à la Maire de Paris en charge des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance

Intervenants :
• Professeur Sylvie Tordjiman, pédopsychiatre
• Association e-Enfance
• Cécile Lebrun, référente académique harcèlement au rectorat de Paris



Pétition Collège COUPERIN la Commission Ecoles, Handicap et Familles demande votre soutien !

Actuellement, les parents d'élèves du Collège Couperin, sont mobilisés pour qu'une classe de 5^{ème} ne soit pas fermée.

Nous avons lancé une pétition car nous ne sommes pas d'accord et c'est mettre à mal notre Collège encore une fois.

La surcharge d'élèves dans les classes et l'absence d'AESH/d'accompagnants auprès des élèves en besoin ne sont pas tolérables

Nous vous remercions de bien vouloir faire tourner la pétition afin qu'un maximum de personnes puissent nous aider à nous faire entendre.

Voici le lien de la pétition :

<https://www.change.org/p/non-à-la-fermeture-de-classes-au-collège-françois-couperin>



VILLE DE PARIS | **Paris centre**

**MATINÉE
DÉCOUVERTE
DES COLLÈGES
DE PARIS CENTRE**

**EN ROUTE
POUR
LA 6^{ème}**

SAMEDI 18 MARS DE 10H30 À 12H30

À DESTINATION DES PARENTS ET ÉLÈVES DE CM1 ET CM2

- ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE
- PROJETS D'ÉTABLISSEMENTS
- OPTIONS ET LANGUES
- QUOTIDIEN DES ÉLÈVES DE 6^{ème}

**AU COLLÈGE FRANÇOIS COUPERIN
2 ALLÉE DES JUSTES - 75004 PARIS**

**ACCÈS LIBRE
SANS INSCRIPTION**

Mairie de Paris CENTRE - 2 rue Eugène Spuller - 75003 Paris - 01 87 02 61 00 - mairiepariscentre.paris.fr
 @mairiepariscentre | @MPParisCentre | @mairiepariscentre | mairiepariscentre

6. Commission Solidarité

- La proposition de séjour à destination des seniors et des personnes handicapées organisé à destination des habitants de Paris centre uniquement. Pour Paris centre, ce séjour aura lieu du samedi 25 mai au samedi 1^{er} juin. **Les pré-inscriptions seront closes le 12 avril.** Les dossiers doivent être retirés impérativement à l'Espace Parisien des Solidarités, 8 rue de la Banque ou lors des permanences tenues par l'EPS à la mairie de Paris centre.

- Toujours en attente d'un retour de la Direction des Finances et des Achats sur le montage financier concernant l'achat d'investissement.



7. Commission Sécurité

Avis aux Familles et commerçants de remonter tous les problèmes du quartier à Guillaume RUMIEL SVP !

En cas d'urgence ou signalement, le contact de la Police Nationale :
3975 ou par <https://www.demarches-simplifiees.fr/>

À inviter au prochain GPO :

- Franck FLIPO, directeur de la sécurité du CMP et
- Julien BAYROU, député de la cinquième circonscription de Paris depuis 2022 !!!

7 Questions, demandes et annonces diverses

Réunion du 13 mai 2024

Annonces diverses :

- **Forum de l'Éducation Inclusive**, Salle Olympe de Gouges, Paris 11 :
samedi 15 mai de 11h à 19h30'
- **Festival du CQ-SAM face à la Gaîté Lyrique** : **samedi 25 mai 2024**
- **Les MIJE** : organisent une semaine événementielle **'sport et inclusion'** :
du lundi 3 au samedi 9 juin
- **La Fête des voisins du Centre Pompidou** : **le 24 mai 2024 de 18h à 22h**
<https://www.centrepompidou.fr/fr/programme/agenda/evenement/xOm5dDr>
- **Le CQ SAM organise un festival au square Emile Chautemps (Gaité Lyrique)**
samedi 25 mai de 11 à 18h
- **Elections Européennes du scrutin du 9 juin**, devenez assesseur, missions : vérifications préalables au vote des électeurs, tenue des cahiers d'émargement, apposition du timbre avec la date du scrutin sur les cartes électorales... Plus d'information et inscription sur le lien suivant : <https://framaforms.org/inscription-devenez-asseur-citoyen-pour-les-elections-europeennes-du-9-juin-1714385490>
- **La Journée Sportive du Conseil Local de l'Handicap** au sein de l'ancienne Caserne des Minimes :
dimanche 23 juin 2024 de 11 à 18h



FORUM DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE

Venez échanger et vous informer



Mercredi 15 mai 2024 de 11h à 19h30

Salle Olympe de Gouges, Paris 11^e

Le forum de l'Éducation Inclusive résulte d'une concertation avec les parents d'enfants en situation de handicap, menée en janvier 2023 à l'Hôtel de Ville, pour répondre aux besoins exprimés.

La Ville de Paris, ville éducatrice¹ et amie des enfants², travaille en collaboration avec l'Académie, la Préfecture et la Caisse d'allocations familiales de Paris pour concevoir et déployer le projet éducatif de territoire (PEDT 2021-2026) parisien. Ce projet ambitieux vise à mettre en œuvre des actions communes en faveur de tous les enfants et adolescents parisiens, avec un accent particulier sur l'inclusion.

1. Réseau français des villes éducatrices, association loi 1901 regroupant 120 villes françaises.
2. Label UNESCO.

Découvrez des **stands d'informations** dédiés aux ressources pour l'éducation inclusive à Paris et **rencontrez des professionnels** de l'éducation, de l'accompagnement, des loisirs, du bien-être, des soins et de la coordination.

Un réseau de soutien à votre disposition !

Parmi les thèmes abordés :

- L'accueil du jeune enfant et l'école inclusive
- Les activités de loisirs pour les enfants et les jeunes, le répit pour les familles
- Les services de soins et de coordination
- L'accès aux droits et l'accompagnement

Assistez également à **3 tables rondes** autour de la coopération et de la coordination entre professionnels et le soutien à la parentalité.

Sur place, un **accueil gratuit des enfants de 3 à 14 ans sera proposé.**

N'hésitez pas à apporter l'indispensable dont votre enfant aurait besoin : doudous, casque antibruit, jouet antistress... Les animateurs ne seront pas habilités à administrer un traitement médical.



Conseil de Quartier de Paris Centre - Marais Archives



Exposition du panneau aludibond par Bye Bye Hippocrate dans l'espace KELLER

Festival de SAM
Sentier Arts et Métiers
25 mai 2024
11h - 18h
Square Emile Chautemps, 75003

Le Conseil de quartier et ses partenaires vous invitent à partager un moment festif autour des patrimoines.

Patrimoines architectural, culturel, naturel...

Ateliers créatifs, ludiques et de sensibilisations
Visite du quartier, exposition sur le patrimoine architectural
Repas partagé zéro déchet

Plus d'infos:

Logos: Mairie de Paris - Marais-Archives, Gaité Lyrique, Les Nouveaux Musées de Paris, Paris, Paris 13e, Paris 11e, Paris 12e, Paris 14e, Paris 15e, Paris 16e, Paris 17e, Paris 18e, Paris 19e, Paris 20e, Paris 21e, Paris 22e, Paris 23e, Paris 24e, Paris 25e, Paris 26e, Paris 27e, Paris 28e, Paris 29e, Paris 30e, Paris 31e, Paris 32e, Paris 33e, Paris 34e, Paris 35e, Paris 36e, Paris 37e, Paris 38e, Paris 39e, Paris 40e, Paris 41e, Paris 42e, Paris 43e, Paris 44e, Paris 45e, Paris 46e, Paris 47e, Paris 48e, Paris 49e, Paris 50e, Paris 51e, Paris 52e, Paris 53e, Paris 54e, Paris 55e, Paris 56e, Paris 57e, Paris 58e, Paris 59e, Paris 60e, Paris 61e, Paris 62e, Paris 63e, Paris 64e, Paris 65e, Paris 66e, Paris 67e, Paris 68e, Paris 69e, Paris 70e, Paris 71e, Paris 72e, Paris 73e, Paris 74e, Paris 75e, Paris 76e, Paris 77e, Paris 78e, Paris 79e, Paris 80e, Paris 81e, Paris 82e, Paris 83e, Paris 84e, Paris 85e, Paris 86e, Paris 87e, Paris 88e, Paris 89e, Paris 90e, Paris 91e, Paris 92e, Paris 93e, Paris 94e, Paris 95e, Paris 96e, Paris 97e, Paris 98e, Paris 99e, Paris 100e.





Entrée libre, dans la limite des places disponibles

🕒 Quand

24 mai 2024

18h - 22h



Concertation ouverte par arrêté en date du 26 février 2024, conformément aux articles L.103-2, L. 103-3 et R.103-1 du Code de l'urbanisme

Du 02 avril à 8h30 au 29 mai 2024 à 17h

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA CONCORDE

Informez-vous et donnez votre avis !

Réunion publique de lancement :

- jeudi 4 avril à 19h au Théâtre de la Concorde (8^e arr.)

Ateliers participatifs thématiques :

sur inscription sur decider.paris.fr

- En format distanciel, visio conférence :
 - atelier patrimoine, *mercredi 24 avril à 19h*
- Au Théâtre de la Concorde (8^e arr.) :
 - atelier mobilité, *mardi 30 avril à 19h*
 - atelier usages et résilience, *jeudi 16 mai à 19h*

- Marche exploratoire
- Exposition sur site



Registrez-vous en ligne sur decider.paris.fr

VŒUX déposés au dernier Conseil de secteur du 06.05.2024

VŒUX

VPC 2024 05 Vœu Présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Indépendants et Progressistes **relatif à l'entretien du terrain multisport du jardin Nelson-Mandela à Paris 1.**

Mme Martine FIGUEROA rapporteure.

VPC 2024 06 Vœu présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Indépendants et Progressistes **relatif à l'entretien de la voirie à Paris.**

Mme Martine FIGUEROA rapporteure.

VPC 2024 07 Vœu déposé par Aurélien VERON **relatif à la réduction de la population des goélands dans Paris Centre**

M. Aurélien VERON rapporteur.

VPC 2024 08 Vœu déposé par Christel TORIELLO **relatif à la situation de la place St Gervais**

Mme Christel TORIELLO rapporteure.

5/6

VPC 2024 11 Vœu déposé par l'exécutif municipal **relatif à la situation des campements de personnes sans abri de Paris Centre**

Mme Shirley WIRDEN rapporteure.

VPC 2024 09 Vœu déposé par Raphaëlle RÉMY-LELEU et les élu-es du groupe Les Écologistes de Paris Centre **relatif au plan de sécurité pendant les JOP et à la vidéosurveillance dans le secteur de Paris Centre**

Mme Raphaëlle REMY-LELEU rapporteure.

VPC 2024 10 Vœu déposé par Corine FAUGERON et les élu-es du groupe Les Écologistes de Paris Centre **relatif à la mise à disposition pendant les JOP d'un mode d'emploi précis sur les accès du secteur de Paris Centre**

Mme Corine FAUGERON rapporteure.

Questions diverses

Prochaines questions à la Mairie :

- Boris demande de faire voter vos questions en réunion avant de les faire parvenir à la DDCT
- Aucune nouvelle question ne sera acceptée dorénavant sans vote préalable

Autres questions à voter :

- 1) Quand aurons-nous des feux de protection pour les piétons au carrefour Vieille du Temple et Roi de Sicile ?!
- 2) Les deux arbres abattus rue Rambuteau, au croisement avec rue des Archives, seront-ils remplacés ?

JO et JOP - Quelques sites d'information :

<https://www.paris.fr/jeux-2024>

<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/reunion-d-information-l-accueil-des-jeux-olympiques-et-paralympiques-a-paris-centre-26259>

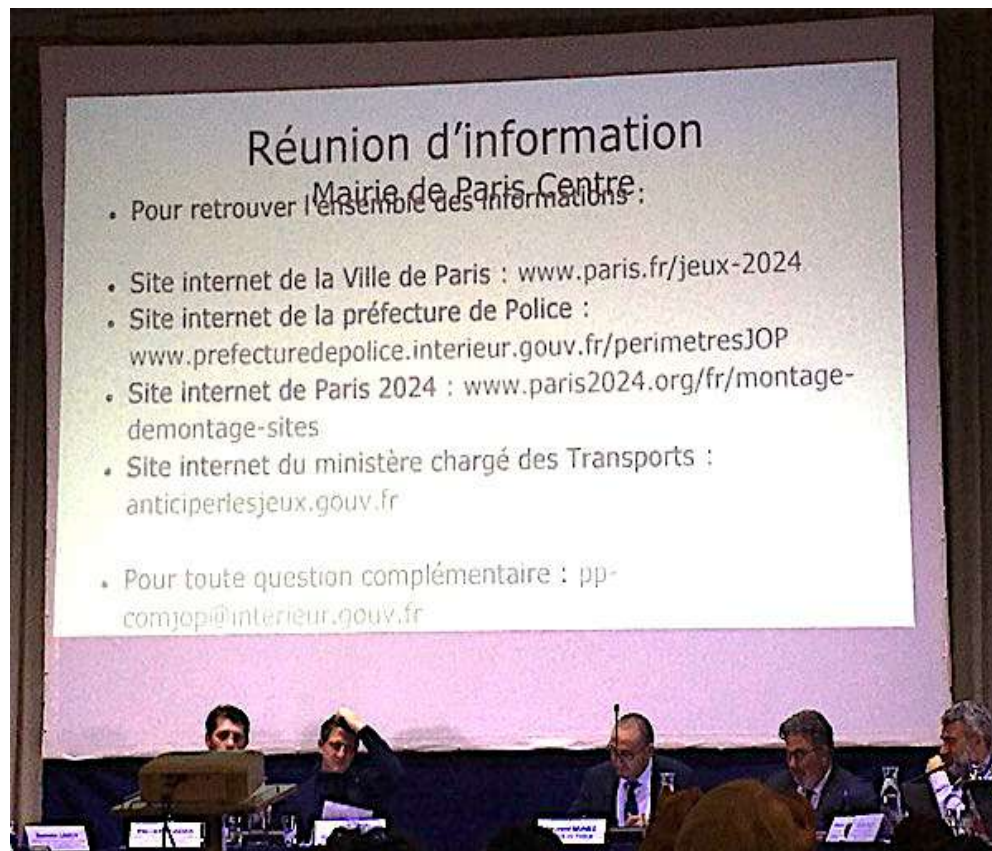
<https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/perimetresJOP>

<https://www.paris2024.org/fr/montage-demontage-sites/>

<https://www.gouvernement.fr/actualite/jop-2024-un-site-pour-anticiper-vos-deplacements>

Pour toute question
supplémentaire :

Pp-comjop@interieur.gouv.fr



8

Fin de la réunion

Prochaine réunion : le 10 juin 2024

Réunion du 13 mai 2024

Prochaine réunion le 10 juin à 18h30' à la Mairie du 3^{ème}

Liens utiles :

- Retrouvez les comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>.
- Dorénavant s'ajoutent les présentations PpTx de nos réunions : <https://cdn.paris.fr/paris/2023/03/03/cr-cq-marais-archives-13-02-23-ZEFq.pdf>
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

Merci de votre participation

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions à l'équipe d'animation

marais-archives@conseil-de-quartier.fr

Vos coprésidents sont toujours joignables :

- Ann Bostoen
ann.bostoen@gmail.com
06 80 63 33 16
- François Riche
riche@orange.fr
06 81 62 96 41



MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER

Fin de réunion du 13 mai 2024